



ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

18 / 01 / 2022



Delphine LABBOUZ,
psychosociologue
indépendante



FICHE MÉTHODOLOGIQUE ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE (EIT)

SOMMAIRE

I.	CONTEXTE DE L'ÉTUDE	3
II.	OBJECTIFS	4
III.	AU-DELÀ DE LA COMMUNICATION ENGAGEANTE	5
IV.	FREINS ET LEVIERS	5
1)	PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE	5
2)	CONDITIONS DE RÉUSSITE	6
3)	CLÉS DE COMMUNICATION	8
V.	UN TERRITOIRE AU POTENTIEL DÉJÀ BIEN IDENTIFIÉ	9
VI.	MÉTHODE PROPOSÉE	9
1)	POPULATION CIBLE	9
2)	PLAN D' ACTIONS	10
	A - DRESSER UNE CARTOGRAPHIE DES BESOINS (RÉELS)	10
	B - ENGAGER LES ÉLUS	10
	C - DÉVELOPPER UNE IMAGE DE MARQUE AUTOUR DE LA SYNERGIE INTER-ENTREPRISE	11
	D - CONSTITUER UN RÉSEAU D'ENTREPRISES AUTOUR DE LA COLLECTIVITÉ	12
VII.	ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	13

I. CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Saint-Lô Agglo a signé un Contrat d'Objectif Territorial Énergie Climat (**COTEC**) avec l'ADEME qui soutient des **projets territoriaux exemplaires** en matière de transition énergétique. Le **changement de comportement** a été choisi comme fil conducteur du COTEC.

Nous sommes trois consultants-chercheurs en **Sciences Humaines et Sociales (SHS)** à avoir accompagné Saint-Lô Agglo pendant 15 mois sur ce volet **comportemental**. Nous avons des profils complémentaires, des expériences professionnelles variées et des spécialités différentes (psychologie sociale, neurosciences cognitives et accompagnement du changement) qui garantissent **une approche transversale et originale**.

Nous avons réalisé une étude et des ateliers participatifs pour proposer une **méthodologie d'accompagnement au changement de comportements**, sur cinq sujets : maison itinérante de la mobilité, tarification incitative des déchets, qualité de l'air intérieur, écologie industrielle et territoriale (EIT), méthanisation.

Nous avons dans un premier temps effectué une **revue de la littérature** pour établir une **synthèse bibliographique** sur les **dimensions comportementales** à prendre en compte pour chacune des cinq actions (perceptions des usagers, freins et leviers, conditions de réussite

et techniques d'accompagnement des changements de comportements).

Dans un second temps, nous avons mené des **entretiens semi-directifs avec 18 acteurs clés** (entre 3 et 4 par action), visant à mieux comprendre les situations de départ, le contexte et les problématiques locales, les phénomènes observés et les processus psychologiques sous-jacents.

Par ailleurs, nous avons également dispensé une **formation** à destination des **élus et chargés de mission de Saint-Lô Agglo** pour leur permettre de mieux connaître et comprendre les apports des SHS, créer une culture commune, se familiariser et s'approprier le sujet, avoir un sentiment de compétence et de légitimité concernant la prise en compte des aspects humains dans les projets environnementaux. Voici le lien pour visionner la formation : <https://youtu.be/O9da-alrzBE>

Enfin, nous avons organisé, pour chacune des 5 actions, des **ateliers en intelligence collective**, regroupant au total **42 participants**, afin de co-construire une méthodologie d'accompagnement aux changements de comportements, qui soit adaptée aux problématiques du terrain.

La présente fiche méthodologique porte sur l'écologie industrielle et territoriale (EIT).

II. OBJECTIFS

En 2018, la Région Normandie et l'ADEME lancent une opération collective destinée à donner à huit EPCI normands, dont Saint-Lô Agglo "les outils et les connaissances nécessaires pour stimuler les échanges de ressources entre acteurs économiques". C'est le tremplin EIT.

L'accompagnement Tremplin pour l'EIT est désormais terminé : suite à une analyse concertée des possibilités offertes par les entreprises de l'Agglo, une stratégie EIT pour le territoire, un montage financier et un comité de gouvernance ont été proposés.

L'**objectif** est alors que **10 entreprises signent un pacte d'engagement dans le cadre du tremplin EIT**. La dynamique a cependant été impactée par la survenue de la crise Covid-19.

Dans la continuité du tremplin, Saint-Lô Agglo souhaite donc **encourager les entreprises du territoire à s'engager dans une démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT)**, et les accompagner dans le changement de leurs pratiques pour mettre en place des synergies aussi importantes que pérennes.

Dans le cadre du COTEC, les résultats attendus de cette action (COTEC) :

- Aide à l'**identification des motivations, réticences et leviers des acteurs des entreprises** sur 3 périmètres d'action identifiés : ZA de la Chevalerie Marigny-Le-Lozon, filière construction BTP sur l'ensemble du territoire communautaire, filière spécifique « algues » en lien étroit avec l'entreprise Algaïa et les EPCI voisins
- Réalisation de documents de communication engageante pour **accompagner la mobilisation des entreprises et des autres acteurs** dans le cadre de la démarche "Tremplin EIT"

III. AU-DELÀ DE LA COMMUNICATION ENGAGEANTE

L'objectif de l'EIT est d'**encourager la dynamique collaborative et la mise en place d'actions concrètes et partagées (synergies) entre acteurs économiques et industriels**. Au-delà de la réduction de l'impact environnemental des entreprises, l'objectif est de favoriser le développement économique local. Or ce que les rapports existants sur les critères d'engagement dans une démarche d'EIT pointe c'est que **la motivation des acteurs n'est qu'un paramètre**.

En effet, mutualiser des biens, des ressources ou des services de manière à réaliser des économies d'échelle et diminuer leur impact environnemental, est un **processus long et complexe, qui nécessite l'élaboration d'une stratégie d'animation et d'un système de gouvernance** qui permettent aux entreprises du territoire d'identifier des synergies et de s'engager dans leur mise en place et leur maintien sur le long terme.

Il semble donc déterminant d'**imaginer des moyens d'action complémentaires**, en repartant des connaissances accumulées sur les déterminants de l'engagement des entreprises dans une démarche d'EIT.

IV. FREINS ET LEVIERS

Pour le détail de la nature des freins et leviers, nous vous invitons à consulter la [synthèse bibliographique](#) de cette étude.

1) Principales conclusions de l'étude

Il apparaît que contrairement à ce qu'on serait tenté de croire, ce n'est pas le manque d'argent, d'intérêt, ou de conscience environnementale qui semble freiner les chefs d'entreprise (en particulier des TPE et PME, qui constituent l'essentiel du tissu économique de Saint-Lô Agglo) mais davantage le **manque de temps, de moyens humains et l'absence d'interlocuteurs** bien identifiés (et/ou de confiance).

Malgré tout, il apparaît que la démarche et les principes de l'EIT sont **complexes et souvent méconnus ou mal compris**. Tout comme les bénéfices réels et concrets pour les entreprises.

Un effet accentué par la diversité de tailles et de secteurs des entreprises sur un même territoire, et par l'opposition apparente entre le temps long de la mise en place de synergie et le sentiment d'urgence et de manque de temps permanent. Un autre frein qui ressort également est le **manque d'exemples concrets de réussite** et une échelle d'action peu claire pour les dirigeants d'entreprise.

De plus, il faut bien reconnaître que la dynamique collective est particulièrement complexe à initier. Les entreprises sont **peu acculturées** à ce type de démarche, et peuvent avoir, faute de ne pas se côtoyer suffisamment, des **a priori importants** les unes sur les autres. En effet, des liens de confiance sont nécessaires à créer puisqu'il s'agit de s'engager dans une dynamique d'interdépendance vis-à-vis d'une autre entreprise. Des **craintes** peuvent donc faire obstacle à la mise en œuvre de synergies, alors que celles-ci ne se limitent pas à une zone géographique ou à des échanges de flux (ex : mutualisations d'espaces ou échanges de services).

Pour autant, les freins à l'engagement dans une démarche d'EIT ne sont pas seulement identifiables au niveau des entreprises, mais aussi au **niveau des collectivités**. En effet, une démarche d'EIT **nécessite une stratégie d'animation et de gouvernance** pour qu'elle soit en mesure d'identifier les synergies possibles, de les mettre en place et les pérenniser. Et comparé à l'investissement en temps que cela nécessite, les avantages pour la collectivité (et notamment pour les élus) ne sont pas évidents. Surtout qu'une fois que les entreprises intéressées sont engagées dans la démarche, la **phase d'identification des synergies** s'avère elle aussi complexe et chronophage.

De plus, l'effet de nouveauté ou d'opportunisme qui attire des entreprises qui ne s'engagent pas ensuite, peut pousser une collectivité à délaisser l'animation au lieu de la renforcer. Un **décalage trop fort entre attentes inadaptées** en amont et temps nécessaire pour créer une dynamique d'engagement sur le temps long peut décourager.

Un autre frein côté collectivité peut être la perception incorrecte de la volonté réelle des entreprises, qui peinent à exprimer leurs besoins dans le cadre d'une démarche EIT.

Les collectivités font également face au défi du **maintien de la dynamique de coopération**, survenant davantage que celui de la pérennisation des synergies une fois mises en place. Les facteurs peuvent être variés, entre un manque de temps, de compétence, le report de responsabilité ou la conciliation délicate entre intérêts privés et intérêt général.

2) Conditions de réussite

- **Rendre clair les bénéfices** (immédiats et/ou futurs, conditionnels et/ou inconditionnels à l'engagement d'autres entreprises) et privilégier les actions à portée à court terme.
- Rendre la démarche EIT **évidente et accessible** afin qu'elle soit considérée par les entreprises pour leur stratégie.
- Repartir des **besoins, des intérêts et des aspirations réels** des entreprises et ne pas présumer des motivations ou facteurs d'engagement *a priori* (ressort par exemple des témoignages un désir d'intégration dans le tissu économique local, et le caractère presque secondaire de la dimension économique).

- Un nécessaire **engagement important (et adapté) de la collectivité** : soutien politique essentiel à sa réalisation, rôle d'animateur de la démarche par l'EPCI (qui est à la fois acteur / animateur mais peut également mettre en place des synergies dans son propre fonctionnement et s'engager dans une démarche d'EIT), portage du projet dédié qui doit se faire par un acteur stratégique du territoire (un leader bénéficiant de notoriété et de légitimité)
- Multiplier les **opportunités d'interaction** et d'engagement, et créer des **fenêtres de temps** dédiées, favoriser l'apprentissage par les pairs, et faire accepter que mettre en place une synergie, mutualiser prend du temps (de 3 à 6 ans pour les grosses synergies)
- Nécessaire **ETP** à temps plein (0.5 grand minimum) pour **l'animation de l'EIT**. L'animateur doit être un interlocuteur privilégié, et garantir le portage du projet.
- En atelier d'échange, de **co-construction avec les entreprises** :
 - Identifier les **informations** ou savoir manquants et les **actions** possibles.
 - Mélanger les **filières**.
 - Embarquer les **élus**, pour le portage du projet et le lien avec la collectivité, pour signifier le soutien, la confiance et la valeur accordée par la collectivité à ce projet.
 - Favoriser le fait que les entreprises trouvent des solutions entre elles sans passer par un prestataire (valeur de liberté et d'innovation).
- Une fois les entreprises engagées, le travail nécessite :
 - Une **relance rapide** et l'organisation de rencontres et visites de site.
 - La constitution de thèmes et de **groupes de travail** synergies (il est impératif d'accepter de très petits groupes, l'important est d'avancer pour faire, et pouvoir ensuite faire valoir)
 - L'apport d'un **soutien technique** post-atelier (car il y a des critères techniques, économiques ou juridiques de mise en œuvre) et de flécher vers des modes de financement adaptés.
- **Arbitrer par rapport à l'impact** : les synergies de substitution sont souvent les plus complexes à mettre en œuvre, capitaliser sur les synergies les plus évidentes et simples à mettre en œuvre (synergies "pépites"). Cibler les chefs d'entreprise.
- Mettre en relation mais aussi mettre en place et évaluer les résultats obtenus pour générer un **effet d'entraînement** sur le territoire et créer une dynamique d'intérêt de la part des autres entreprises.
- Accroître la **marge de manœuvre des animateurs** et leur capacité de réponse et d'innovation (via les réseaux existants et les outils disponibles, de type plateformes numériques "Actif" (identification synergies potentielles), les ressources et formations continues, les techniques d'animation, etc.)
- Constituer un **réseau local d'experts** (consultants, chercheurs, techniciens, etc.)

3) Clés de communication

Même si la communication n'est pas l'unique moyen d'engager des entreprises dans une démarche EIT, a fortiori complexe et multi acteur, c'est un levier précieux pour assurer une compréhension partagée des enjeux et de son intérêt.

- Sensibiliser **le plus largement, et en continu** les acteurs du territoire à commencer par la collectivité (en particulier au niveau des élus) qui doit être force de proposition et se faire le relais de l'initiative auprès de ses interlocuteurs.
- Communiquer sur **l'exemplarité** de la collectivité, pour répondre à un impératif de cohérence dans les actions menées et dans les procédures.
- **Développer une vision** qui incarne et porte l'EIT, par le biais d'un visuel, un slogan ou un lieu.
- Sensibiliser les entreprises, en **adaptant le discours** en fonction de leurs **besoins et motivations** (réels et non supposés) mais également de leurs clients et financeurs pour créer par le biais de leur écosystème, un climat favorable à l'engagement.
- Trouver les **bons canaux de communication** pour atteindre les entreprises (sortir des processus de communication classiques propre aux collectivités), aller au contact *via* un interlocuteur identifié et favoriser la mise en place de relation de confiance.
- Rendre le concept et le **principe le plus transparent et clair possible** (plutôt que d'"EIT", parler de synergies -territoriales ou d'acteurs- ou d'économie circulaire et de déchets - mais présenté comme une ressource). D'ailleurs, c'est par le prisme écologie et déchets que les questions de l'EIT sont abordées, or **les entreprises ne considèrent pas** le déchet comme un problème, et encore moins comme une solution, ce qui ne suscite donc pas de demande de leur part.

Comme évoqué plus haut, la sensibilisation et l'information permet d'initier une dynamique mais ne suffit pas. Il faut également :

- **Mobiliser** des clubs d'entreprises (communiquer, acculturer, et favoriser l'émergence d'une dynamique et d'un portage par les pairs) et passer par les réseaux existants sur le territoire.
- **Animer** des ateliers inter-entreprises (pour favoriser l'entraide, la confiance et la convergence d'intérêts).
- **Remettre l'EIT dans le contexte** de l'économie circulaire pour accroître la cohérence et s'inspirer des autres piliers de l'EC.

V. UN TERRITOIRE AU POTENTIEL DÉJÀ BIEN IDENTIFIÉ

Dans le cadre du tremplin EIT, deux zones d'activités ont pu être identifiées, pour la taille des entreprises implantées, mais aussi le fait qu'elles se connaissent, et que l'Agglo semble avoir déjà de bonnes relations avec elles.

Quelques entreprises (en dehors des zones d'activités ont été également identifiées pour le potentiel de synergies qu'elles représentent (soit pour leur capacité de revalorisation, soit pour les déchets valorisables qu'elles produisent ou encore pour les ressources en services qu'elles peuvent fournir). Par ailleurs, l'analyse des possibilités offertes par les entreprises de l'Agglo mandatée aux bureaux d'étude du tremplin EIT ont révélé des flux spécifiques susceptibles d'intéresser les EPCI avoisinants, ainsi que des filières davantage propices à des synergies

VI. MÉTHODE PROPOSÉE

1) Population cible

- **Les élus** : Les (nouveaux) élus semblent être une cible prioritaire pour l'action car ils sont identifiés comme clé, puisque l'engagement de Saint-Lô Agglo dans une démarche EIT nécessite d'y consacrer du temps et des moyens (notamment en ETP).
- Les personnes en charge du **développement économique** et de la mise en place du **schéma de développement économique et d'urbanisme commercial**
- Les personnes en charge du **schéma directeur des énergies**, la démarche EIT pouvant y être également liée.
- **Les entreprises du territoire** : comme cible principale, mais également pour engager les élus.

2) Plan d'actions

A – Dresser une cartographie des besoins (réels)

- Aller à la rencontre des entreprises afin de comprendre leurs **besoins** réels, pas uniquement en matière de flux mais aussi de services, leurs **intérêts** pour la mise en place de synergies territoriales (inter-entreprises et avec la collectivité) et leurs **aspirations** par rapport à leur ancrage sur le territoire et à son développement (durable). Ouvrir sur les enjeux d'économie circulaire et de déchets.
- Reprendre contact avec les quelques entreprises engagées sur les zones d'activités identifiées, mais également en dehors, et dresser un **bilan "post covid"** de l'évolution de leurs besoins et intérêts vis-à-vis d'une telle démarche.

B- Engager les élus

- Rendre clair l'avantage de l'EIT pour l'attractivité du territoire et le dialogue avec les entreprises (et la résilience que le dialogue inter-entreprise permet d'accroître ¹)
- Préférer le terme synergie à EIT (et à l'aspect écologique), parler de mutualisation (de services dans un premier temps).
- Organiser un premier temps d'échange avec les entreprises autour de la question de la synergie territoriale (et/ou inter-entreprises) en l'inscrivant dans le schéma de développement économique et urbanisme commercial (SDEUC), pour montrer que l'EIT est une opportunité pour répondre aux besoins des entreprises. L'objectif est triple :
 - Faire remonter leurs besoins en termes de services, notamment en contexte covid.
 - Discuter de la notion de synergie au sens large (ce que cela signifie pour elles, la forme qu'elles souhaitent y voir, etc.)
 - Aider l'agglomération à préciser son rôle dans l'orchestration économique du territoire.
- Montrer que pour être en mesure de réellement répondre aux attentes des entreprises, un dispositif d'animation dédié doit être mis en place.
- Convaincre que le nombre d'entreprises engagées importe moins dans un premier temps que la qualité de leur engagement et leur motivation. L'important est de commencer, et favoriser l'émergence d'une dynamique par l'exemple.
- Organiser une rencontre avec d'autres collectivités engagées dans ce type de démarche, pour montrer sa valeur en dehors des enjeux environnementaux, rendre clair les pré-requis tout en clarifiant sa faisabilité, apprendre de leur avancée donc, mais aussi faciliter la coopération entre communautés de communes.

¹ *Améliorer la compétitivité des entreprises du territoire ; Consolider ou développer les emplois locaux ; Renforcer les relations entre tous les acteurs (collectivités, entreprises, etc.) ; Accroître l'attractivité et mieux valoriser les ressources locales.*

C- Développer une image de marque autour de la synergie inter-entreprise

Afin de communiquer efficacement sur l'EIT, en interne au sein de la collectivité mais aussi en externe, il peut être judicieux de :

- Créer un narratif et une **vision** autour de la synergie inter-entreprise, par le biais d'un visuel, slogan, campagne de communication dédiée qui regroupe des thèmes liés à la valorisation des ressources (et aux déchets), à l'économie circulaire et au développement économique.
- Concernant le lien entre **EIT et développement économique** : sensibiliser les élus au fait que les objectifs poursuivis par l'EIT sont similaires à ceux du SDEUC (schéma de développement économique et de l'urbanisme commercial)
- Rendre clair les **multiples bénéfices** (immédiats et/ou futurs, à l'échelle individuelle, de bien-être sur le territoire, ou des acteurs économiques et de leur développement / pérennisation) de l'engagement dans cette direction de la part de la collectivité.
- Intégrer cette démarche dans la notion de **développement du territoire**, et en favorisant une **identité** et un **ancrage local** susceptible de réunir les entreprises du territoire et les élus dans une même dynamique d'engagement local et d'**innovation circulaire**.
- Rendre évident le lien entre ces synergies qui s'inscrit dans l'EIT et son lien avec les autres actions menées par la collectivité, sur les déchets, l'économie circulaire, et en interne le lien avec les stratégies existantes et documents cadres pertinents (tels que le schéma directeur des énergies).
- Favoriser la **coopération** entre services autour (et par le biais) de cette démarche afin de rendre plus cohérentes encore les actions de la collectivité à destination des entreprises et leur permettre d'identifier un **interlocuteur unique**, porteur d'une **vision commune**.
- Organiser une communication auprès des clients et financeurs des entreprises locales, afin de sensibiliser l'écosystème autour des entreprises susceptible de les inciter à les engager.
- Constituer un **réseau local d'experts** (consultants, chercheurs, techniciens, etc.) autour de la marque afin de faire monter le sujet et d'accompagner la collectivité dans sa **montée en compétence**.
- Communiquer par le biais (ou en marge) de la marque sur les actions menées par la collectivité en faveur de l'économie circulaire, la réduction des déchets et la valorisation des ressources et le développement économique du territoire.

D- Constituer un réseau d'entreprises autour de la collectivité

- Continuer à travailler avec les quelques chefs d'entreprise déjà engagés ou motivés par les enjeux de l'EIT, afin de développer une **première dynamique** d'apprentissage (tout en pointant le nécessaire travail d'animation)
- Développer un narratif autour de la marque, en :
 - S'appuyant sur les **caractéristiques du territoire** en termes de ressources humaines et d'emploi, de filières économiques locales, de problématiques communes aux entreprises du territoire.
 - Favorisant les **interactions** avec les communautés de communes et zones d'activité alentour.
 - S'appuyant sur des notions porteuses en période "post"-covid d'**entraide économique** et de **résilience**.
- Dans la continuité du développement d'une marque de territoire, initier une réflexion sur la création d'un **lieu physique** (ou revalorisation d'un local existant appartenant à la commune), de rencontres inter-entreprises qui pourrait l'incarner, et favoriser les échanges entre les entreprises et avec la collectivité.
- Animer des ateliers inter-entreprises et mobiliser les clubs et réseaux d'entreprises autour de la marque, en intégrant l'EIT aux autres enjeux qu'elle couvre autour des bénéfices du développement de synergies inter-entreprise.

Nous avons identifié quelques **points de vigilance** pour Saint-Lô Agglo :

- ✓ En organisant un temps d'échange avec les entreprises, les entreprises seront en position d'attente d'une suite de la part de la collectivité, d'un engagement (c'est l'objectif mais il doit être clair).
- ✓ Une stratégie et un ensemble de recommandations ont été développés suite au tremplin EIT, il est impératif de s'en servir de guide.
- ✓ Continuer de travailler sur les synergies identifiées dans le cadre du tremplin EIT.
- ✓ Les communautés de communes voisines, Coutances Mer et Bocage et Côte Ouest Centre Manche, partagent un ETP à ces enjeux, celui-ci constitue un interlocuteur et partenaire de premier plan.
- ✓ Il semblerait prometteur de tirer profit des outils numériques dans lesquels la collectivité va investir pour faciliter l'identification des synergies potentielles (inex, étoile de dunkerque).

VII. ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Un des principaux enseignements issus des sciences humaines et sociales est que **la sensibilisation est insuffisante pour favoriser l'engagement d'acteurs**, et que **la motivation économique ne suffit pas** à s'engager dans une démarche complexe comme l'EIT, qui repose sur la coordination et la coopération entre différents acteurs sur un même territoire.

Une autre leçon réside dans **la dimension réflexive de ce type de démarche**, ou la cible de l'action est finalement au moins autant la collectivité elle-même que les entreprises qu'elle souhaite engager.

Ressources utiles :

- Guide de l'ADEME destiné au chargé de projet dans une entreprise qui "propose une méthodologie de projet et des bonnes pratiques permettant de sécuriser la mise en œuvre d'une synergie" : https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide_entreprise_bd_en_planche_lins_ok_bat.pdf Contient des "fiches descriptives" (ex : "fiche : comment réussir")
- Le site economiecirculaire.org comme cette fiche récente sur les réseaux d'acteurs EIT (<https://www.economiecirculaire.org/library/h/fiche-zoom-1-les-reseaux-regionaux-français-d-eit.html>) mais aussi des webinaires comme "Ecologie Industrielle : sensibiliser et agir ensemble !" (qui aura lieu le 30/03/2021)
- 3 sites regroupant des exemples de démarches EIT et des retours d'expérience précieux :
 - Un état des lieux de l'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) en France a été réalisé par OREE en partenariat avec l'ADEME, basé sur l'analyse de données issues de trois années d'utilisation du référentiel (2017-2018-2019), incluant les retours d'expériences de 64 démarches EIT du territoire français et des entretiens auprès de 12 porteurs de projet. <http://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/25-etat-des-lieux-de-l-ecologie-industrielle-et-territoriale-en-france-9791029716522.html>
 - BIOTOP est un éco-réseau d'entreprises qui compte 120 adhérents de toutes tailles et secteurs d'activités. "Sa capacité à mobiliser l'entrepreneuriat a permis de faire évoluer la zone industrielle de Périgny vers un nouveau territoire collaboratif. Ce rôle de fédérateur des acteurs économiques, des collectivités locales et des industriels du recyclage, autour d'actions concrètes et positives, se duplique sur d'autres territoires que BIOTOP accompagne" : <http://reseau-biotop.com/1/presentation/>
 - Un recueil cartographique des démarches d'écologie industrielle et territoriale, le premier de ce type en France, a été publié par OREE fin 2013, a fait l'objet d'une importante actualisation en 2015. NB : D'après le site de l'OREE il devrait être à nouveau mis à jour "prochainement" : <http://www.oree.org/ecologie-industrielle-et-territoriale.html>
- 2 plateformes regroupant des outils à destination des collectivités :
 - SYNAPSE est un réseau qui centralise l'offre autour de l'EIT (information ciblée, outils, méthodes...) et met en avant les initiatives françaises. Coordonné par un(e) animateur(-trice) mandaté(e) par l'ADEME, ce site permet de faire vivre l'écosystème des acteurs de l'EIT ("au-delà des rencontres et groupes de travail, les communautés de travail permettent de poursuivre les échanges sans se déplacer") : <https://www.economiecirculaire.org/eit/h/le-reseau-synapse.html>
 - ELIPSE, le référentiel de performance des démarches d'écologie industrielle et territoriale (EIT). Ces données sont généralement utilisées pour faire évoluer le plan d'action et communiquer, mais aussi pour s'inspirer d'autres démarches en place (celles-ci sont pour la plupart en phase d'expérimentation) : www.referentiel-elipse-eit.org



Delphine LABBOUZ,
psychosociologue
indépendante

